

# **REGLEMENT PARTICULIER**

## **Organisation du Tournoi**

1. Le challenge féminin se déroule selon le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la FFBA.
2. Les décisions du Juge-Arbitre du Tournoi sont sans appel. Il est en droit de disqualifier partiellement ou totalement toute joueuse qui ne respecte pas un ou plusieurs points du règlement.
3. Toute participante doit être en règle avec la FFBA et être en possession de **sa licence 2011/2012** au moment du Tournoi.
4. Toute joueuse inscrite au challenge féminin accepte, de fait, le présent règlement.
5. Une tenue de badminton conforme à la circulaire fédérale en vigueur est exigée sur les terrains.
6. Les joueuses mineures à la date du Challenge féminin seront obligatoirement accompagnées par un adulte pendant toute la durée de la compétition.
7. Les joueuses pourront s'inscrire dans les deux tableaux à condition que le nombre d'inscrites le permette.
8. A l'issue de la journée, il sera procédé à la remise des récompenses..

## **Inscriptions :**

9. La date limite de réception des inscriptions est fixée au **4 mars 2012**.
10. Les inscriptions devront être réalisées au moyen des feuilles d'inscription envoyées avec l'invitation et le présent Règlement Particulier.

## **Droits d'Engagements :**

11. Les droits d'engagements par inscription, s'élèvent à :
  - 11.1. inscription dans 1 tableau : **5 €**
  - 11.2. inscription dans 2 tableaux : **9 €**.

## **Convocations :**

12. Les convocations seront envoyées par voie télématique au Correspondant de Club désigné sur la Feuille d'Inscription, au plus tard le jeudi précédant le déroulement du Challenge féminin.

## **Tableaux, Catégories et Séries**

13. Le Challenge féminin est ouvert aux catégories Poussines, Benjamines, Minimes, Cadettes, Juniors, Séniors et Vétérans
14. Les tableaux ouverts seront le Simple Dame (SD) et le Double Dame (DD).
15. Les séries ouvertes aux Séniors seront les séries D-, D+, et NC
16. Les joueuses des catégories Poussines, Benjamines, Minimes, Cadettes, Juniors disposant des autorisations de surclassement suffisantes pourront s'inscrire dans les tableaux ouverts aux catégories d'âge supérieures sous réserve que leur autorisation de surclassement soit validée par les instances fédérale
17. Les joueuses de la catégorie Vétéran peuvent selon leurs souhaits s'inscrire dans les tableaux vétérans (SD et/ou DD) mais dans le cas où le nombre d'inscrites ne serait pas suffisant, elles seront directement redirigées vers le tableau Sénior correspondant au classement mentionné sur la feuille d'inscription.
18. Le Comité d'Organisation se réserve la possibilité de :
  - 18.1. supprimer les tableaux pour lesquels le nombre de joueurs ne serait pas suffisant

- 18.2. fusionner deux tableaux s'ils sont insuffisamment représentés. Dans ce cas, toute joueuse ne souhaitant pas jouer dans une catégorie supérieure ou dans sa catégorie si elle s'est inscrite dans un tableau de classement supérieur au sien, devra l'indiquer lors de son inscription.
19. En cas d'absence de partenaire, les joueuses pourront s'inscrire « Au choix ». Dans la mesure du possible, Le Comité d'Organisation attribuera arbitrairement un partenaire.
20. Les phases éliminatoires se dérouleront en poules.
21. Le tournoi se déroulera le **dimanche 11 mars**.

### **Programmation et Déroulement des Matches**

22. L'ordre des matches respectera dans la mesure du possible l'échéancier du Challenge féminin. Néanmoins, le Comité d'Organisation se réserve le droit de modifier l'ordre des matchs en cas de nécessité et avec l'accord du Juge-Arbitre.
23. Les joueuses sont tenues de retirer une feuille de match auprès de la Table de Marque et de la restituer à cette même Table, dûment complétée, immédiatement après la fin du match.
24. Le temps minimum de repos entre 2 matches consécutifs sera de 20 minutes, le temps étant compté à l'annonce du dernier point de match précédent jusqu'à l'annonce du match suivant.
25. Toute joueuse devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi qu'avec tout le matériel nécessaire à son match .
26. Le temps d'échauffement sera inclus dans les 5 minutes maximales entre l'appel de match des joueuses et le début du match.
27. Les joueuses ne se présentant pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarées forfaits par le Juge-Arbitre.
28. Le joueur forfait après la date du tirage au sort devra envoyer un justificatif par mail ([liguebad.ra@wanadoo.fr](mailto:liguebad.ra@wanadoo.fr) ) ou par courrier, au plus tard dans les 5 jours après la compétition, à la commission régionale arbitrage (Ligue Rhône-Alpes de Badminton-37 route du VERCORS -38500 Saint CASSIEN) sous peine de 2 mois de sanction fédérale.
29. La compétition se déroule en auto-arbitrage.

### **Récompenses**

30. Divers lots sont prévus pour les finalistes (bons d'achats, lots, )

### **Volants**

31. Les volants officiels du Tournoi seront les volants en plumes. En cas de litige, le volant est le **carlton GTI**.
32. Les volants sont à la charge des joueurs qui partageront équitablement.
33. Lors des matchs opposant des joueurs NC, ou enfants, des volants en plastiques pourront être utilisés. En cas de désaccord, l'utilisation de volants en plumes sera retenue.

### **Dispositions Particulières au Gymnase**

34. Au service, tout volant touchant les panneaux de basket ou les câbles sera déclaré let deux fois ; au cours du jeu il sera déclaré faute.
35. Au service ou en jeu, tout volant touchant le plafond sera déclaré faute.

### **Restauration**

Toute l'équipe d'organisation se fera un plaisir de vous servir pendant toute la durée du tournoi. Vous pourrez y trouver entre autre : boissons, sandwiches, salades, croque-monsieur, crêpes, gateaux....